ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Noël laïque

Le service municipal des Ecoles, sous la généreuse direction de notre ami le docteur Dupre, a eu l'heureuse initiative d'organiser cette année, à l'occasion de Noël, une fête à laquelle sont convies tous les enfants des Ecoles primaires élémentaires de la Ville.

Cette fête aura lieu demain dimanche, à deux heures et demie, en la vaste Salle Municipale des Fêtes de la rue de l'Hospice. La séance se terminera vers 5 h. 30.

Un magnifique programme a été élaboré avec le gracieux concours d'artistes qui feront la joie de leurs jeunes auditeurs. Citons, notamment un orchestre symphonique de 25 musiciens, sous l'habile direction de M. Henri Prez ; les deux jeunes violonistes Prez ; M. Henri Delval, chanteur de genre ; Lambert, comique grime ; MM. Gilmet, Louis, Delval et Noël, qui joueront une scène de comique-bouffe ; les élèves de MM. Amand et Lambert qui interpréteront une scène musicale.

Le cinéma sera de la partie, et des films particulièrement amusants recevront de nos enfants l'accueil enthousiaste qu'ils ne manquent jamais de manifester en présence de l'écran magique.

Enfin, au cours de la séance, les Pupilles de la société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », en la section féminine de la même société exécuteront des mouvements d'ensemble avec accompagnement symphonique, et un ballet dont l'effet n'est pas douteux.

Nous ne pouvons que féliciter les généreux organisateurs de cette fête dont nos gosses garderont certainement longtemps le souvenir et remercier en même temps tous les artistes qui leur ont apporté leur gracieux concours.

Afin d'éviter l'encombrement, les enfants devront se rendre aux lieux de rendez-vous habituel, à 1 h. 30, dans l'ordre ci-après :

Garcons. — 1er groupe, à l'Institut Turgot ; 2e, à l'Ecole de la rue Archimède ; 3e, à l'Ecole de la rue Chanzy ; 4e, à l'Ecole de la rue Decrême.

Filles. — 1er groupe, à l'Ecole de la rue de l'Ommelet ; 2e, à l'Institut Sévigné ; 3e, à l'Ecole de la rue Sainte-Elisabeth.

LE NOYE DU QUAI DE WATTRELOS AVAIT-IL ETE DEVALISE ?

Nous avons relaté ici la découverte faite dimanche dernier, dans le canal de Roubaix, en face du quai de Wattrelos, du cadavre d'un sieur Jean-Baptiste Dujardin, domicilié à Lys, rue Echevin.

M. le docteur Delahousse, médecin-légiste, qui avait procédé à l'examen du corps conclusit à un suicide.

Le police vient d'ouvrir à ce sujet, une seconde enquête aux fins d'établir de quelle façon le défunt aurait été dépossédé d'une somme importante qu'il avait sur lui lorsqu'il quitta son domicile pour la dernière fois.

On se trouve ici en présence de deux hypothèses. Selon la première, le vol supposé aurait été commis sur le cadavre de Dujardin ; suivant la seconde, c'est avant sa mort que le malheureux aurait été dévalisé. Dans ce cas, se pose la grave question de savoir s'il ne s'agit pas d'un meurtre, commis sans violences, après boire, par exemple.

Les recherches organisées par la police, sur plainte de la famille du défunt, apporteront sans doute des éclaircissements sur ce sujet.

POUR VOTRE CHAUFFAGE CENTRAL, employez le coke de gaz calibré N° 1 de la Société Roubaisienne d'Eclairage, 58, rue de Tourcoing, à ROUBAIX. 13.547.

EN FAISANT DE LA GYMNASTIQUE

M. Adolphe Baert, 79 ans, zingueur, demeurant rue du Tilleul, cour Saint Eugène, 7, s'exerçant hier dans la salle de la Société des Sports Athlétiques, est tombé et s'est luxé le coude droit.

M. le docteur Dupré, mandé, lui a donné les premiers soins et a ordonné son transfert à l'Hôpital de la Fraternité.

LES CHAUFFARDS SURCHAUFFES

Les agents de police Rousseau et Péronnet, de surveillance hier rue de Lannoy, ont relevé quatre contraventions pour excès de vitesse en automobile contre les nommés Victor Tronphaert, au service de M. Moreau, filateur, rue de la Gare, 91; Adolphe Dourlens, industriel, rue du Lieutenant-Castelain; Anselme Delfrenne, place Carnot, 2, à Lannoy; Pierre Dupont, négociant, rue des Fabricants, 36.

Ce dernier était en outre dépourvu du certificat de capacité et de récépissé de déclaration.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Chez Rine et Devallée, Debavege Charles, 40, rue des Déportés, Dottignies, 10 jours, Dr Desrousseaux. — Chez Motte, Bossut et fils, Thoye Jules, 13, rue Chanzy, à Lys, 15 jours, Dr Paulaev. — Fonderie de la Fosse aux Chênes, Gossens J.-B., 110, rue de France, 15 jours, Dr Carette. — Chez C. et J. Bernard, Ledoux Jeanne, 98, rue de Tourcoing, Wattrelos, 10 jours, Dr Leplat. — Société Anonyme de Peignage, Dejoeger Marie, rue de Maubeuge, 22, 12 jours, Dr Masure ; Losfeld Jules, rue d'Estaing, 15 jours, Dr Montaigne ; Destieger Henri, rue des Longues-Haies, 103, 15 jours, Dr Masure. — Chez Ad. Lacroix et Cie, Dewierdt Victor, rue Blanchemaille, 10 jours, Dr Butrulle. — Société des Engrais, Chéron André, rue Soult, 27, 15 jours, Dr Dupré. — Chez Félix Delattre, Gunot Arsène, rue Vallon, 11, 15 jours, Dr Carette. — Société Anonyme de Peignage, Vandenberghe Henri, rue Saint-Elisabeth, 10 jours, Dr Rousseau. — Chez Morte, Bossut et fils, Lepers Emile, rue Jouffroy, 10, 10 jours, Dr Faidherbe. — Huileries de Roubaix et d'Odessa, Delhaye Albert, rue du Sapin Vert, Wattrelos, 12 jours, Dr Maillard ; Rogé Gaston, 38, rue du Fouy, Wattrelos, 15 jours, Dr Masure ; Bourgois Jean, rue Saint-André, 8, 15 jours, Dr Rousseau ; Mérie Arthur, rue de la Lainière, 52, 8 jours, Dr Jacquemont. — Chez Vallon et Baudry, Levergne Paul 12, rue du Nord, Croix, 15 jours, Dr Morival.— Ches Destrebecq frères, Ghislain Maurice, 30, rue Ma Campagne, Wattrelos, 1 mois, Dr Jacquemont. — Chez H. L. Desrousseaux, Valès Victor, rue des Champs, Wattrelos, 15 jours, Dr Delahousse. — Chez Motte, Bossut fils, Deldalle M.-Louise, rue Lafontaine, 5 jours, Dr Masure. — Compagnies Générales des Industries Textiles, Brouck Jérome, 152, rue du Touquet, Tourcoing, 12 jours, Dr Debucky. — Chez Jous Alphonse, Beaufort Gaston, rue Descartes, Fort-Sion, 35, 12 jours, Dr Despa. — Chez C. Dryck, Rousseau Gustave, rue Pasteur, Lys, 12 jours, Dr Desure ; Vanoverbevels Henri, 35, rue de la Tour Eiffel, Lys, 15 jours, Dr Wion. — Chez Luésen Albert, chef de gare à Roubaix-Wattrelos, Mme Jourdain, née ubouquer, Niveau 156, Gare Roubaix-Wattrelos, 12 jours, Dr Leplat. — Chez Skine et Devallée, Dumont Camille, rue de Mouveaux, 12 jours, Dr Desrousseaux. — Société Roubaisienne d'Eclairage, Ladoe Ivon, rue des Balons, 25, Herseaux 14 jours Dr Maillard. — Chez Baise Gustave, Malfait Hector, rue du Vert Pré, Lys-les-Lannoy, 12 jours, Dr Mausse. — Société Anonyme des Vêtements Georges Selner, Nevejans Florine, rue de la Gaingnette, 15 jours, Dr Desrousseaux.— Chez Charles Henri Vandamme, Doutry Amand, 124 rue de Baval, 10 jours, Dr Bantigny. — Ches N. Tourcoing Willems Albert, 25, rue de Croix, Tourcoing, 12 jours, Dr Paul Six. — Chez Nuyts Albert, Dewilde Charles, 24, rue Casimir Périer, 10 jours, Dr Jean Faidherbe. — Chez Deldalle frères, Polletyn Henri, rue du Caire, 10 jours, Dr Dubonnet. — Société Anonyme de Roubaix (Filature de Coton), Vernack Félix, rue de Beuvines, 10 jours, Dr Bantigny. — Chez espinoux Achille Deureep Charles, rue Franklin, 12 jours, Dr Jacquemont. — Société Anonyme Peignage rue du Collège, Libbrecht Charles, rue de Roubaix, 4, Evregines (R.), 10 jours, Dr Boeland. — Chez Jouvillé Paul Vandenbulcke Camille, rue des Anges, 15 jours, Dr Mausse. — Chez Vanouseyve et Cie, Vandenheyde Léon, 16, rue du Pont, Tourcoing, 15 jours, Dr E. Fevier. — Chez Motte et Blanchot, Verspieter Suzanne, 35, rue Mosse, 12 jours, Dr Dupré. — Société des Engrais du Roubaix, Mille Désiré, Leers, 15 jours, Dr Wion. — Chez Aug. Lepoutre et Cie, Dekens Léon, rue de Lille, 12 jours, Dr Vanlaer. — Chez Pasquart Henri, Marquant Henri, 50, rue Cugnot, 12 jours, Dr Vanlaer. — Ches Wibaux Florin, Vancarnebghem Raymonde, 24 rue de Grétry, 12 jours Dr Dispa. — Huileries de Roubaix et d'Odessa, Pille Charles, 30, rue de la Reine, Menin, 15 jours, Dr Debacker. — Société Roubaisienne d'Eclairage, Martens Louis, rue Rollin, 37, 12 jours, Dr Mausse. — Filature Beaumont, Verman Pauline, rue de Maubeuge, 10 jours, Dr Bantigny. — Etablissements Champailler, Schaut Albert, rue de Toulouse, 10 jours, Dr Bantigny. — S. A. F. A. T. N., Vanhoutte Victor, rue Longues-Haies, 115, 15 jours, Dr Narlet. — Chez Mathieu Maurice, Vandecastel Adrien, 7, rue de Lannoy, 20 jours Dr Picot. — Chez Motte et Portier, Godette Marcelle, 27, rue Pierre de Roubaix, 12 jours, Dr Broquet.

VICE-CONSULAT BRITANNIQUE

A l'occasion des fêtes de Noël, le vice-consulat britannique, à Croix, sera fermé du samedi 24 décembre à midi, jusqu'au mardi 27 décembre.

REVEILLON DE NOEL

Grand Restaurant Belle-Vue

Menu incomparable

Messieurs les Clients sont instamment priés de retenir leur table

13538.

A L'AMICALE DES ARTS

A l'occasion de la Noël, la commission de tir a décidé de clôre la saison 1921 par un grand tir de coquilles, qui a lieu demain dimanche, de 9 h. à 11 h. 30, au stand de l'école, rue des Arts, et auquel sont conviés tous les amicalistes.

Ce tir-surprise, constitué de façon à permettre à quiconque de remporter un prix, assurera sans nul doute le succès de cette dernière journée.

Une catégorie est psécialement réservée aux dames.

Les prix seront distribués aussitôt le tir terminé.

Commissaires de service : MM. F. Duquesne et A. Huygen.

CŒCILIA ROUBAISIENNE

Samedi 24 et samedi 31 courant, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, il n'y aura pas de répétition.

Les répétitions reprendront le samedi 7 janvier 1922, au siège, à 20 heures.

CHEZ LES BRASSARDS ROUGES

Les inscriptions pour les Belges (introduction de leurs dossiers devant le tribunal arbitral mixte germano-belge), continueront au siège, 133, rue du Fontenoy, jusqu'à mercredi 28 décembre, dernier délai.

Se munir de la carte fédérale, nom de deux témoins et adresses.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Arthémise Beuscart, rue Tilleul, imp. Ingouville, 17 ; Adolphe Bataille, rue Bouvines, 109, c. Fontier, 34 ; Gaston Vancolbert, rue Archimède, 42 ; Jeanne Bruant, rue Philippeville 10 ; Irène Hue, rue Epeule, 203 ; Germaine Gossaert, rue Meissonnier, 9 ; Gilberte Lemaire, rue Paul Wante 4 ; René Devreese, rue Avignon, 4; Jean Colpaert, rue Balance,79; Maurice Her, rue Congo, 17 . Thérèse Mazurelle rue Philippe le Bol, 20 ; Jacques Lahousse, rue Alsace, 33.

PUBLICATIONS.— Alfred Bonduel, rubannier et Clara Salembier, s. p. ; Edmond Delannoy, cordonnier et Madeleine Vermeirsch, soigneuse; Florimond Masselot, homme d'équipe à Cysoing et Berthe Dupire, couturière ; Etienne Guelle, employé de commerce à Wastrelos et Germaine Neetens, visiteuse.

DECES. — Jules Mazure, 81 ans, rue Choiseul 46 ; Céline Lemaire, 34 ans, rue Lannoy, cour Remmery, 1 ; Robert Dutoit, 41 ans, de Neuville-en-Ferrain ; Marie Rasneur, veuve Carpentier, 71 ans, rue Ommelet, imp. Al. Dumas, 3 ; Léopoldine Vandenbogaerde, épouse Duremaut, 68 ans, rue Cartigny, 149 ; Charles Desmarets, 41 ans, rue Arc, 12.

TOURCOING

TARIF DE LA VENTE DES VIANDES

Semaine du 25 au 31 Décembre

BŒUF. — Hors catégorie : Filet, sans os, 1re qualité, 17.00 ; 2e qualité, 16.00 ; 3e qualité, 14.00 ; 1re catégorie : Aloyau, bavette d'aloyau, sans os, 12.50, 11.25, 9.00 ; Entre-côte et bifteck ordinaire, 10.50, 9.50, 7.00 ; 2e catégorie avec os : Pièce à queue, pointe de culotte, noeud du roi, baronne, train de côtes 6e à la 13e côte, raccource, dessous de côte 7.00, 6.00, 5.00 ; 3e catégorie avec os : Flanchet, épaule et 3 premières côtes d'atteinte, 6.00, 5.00, 4.00 ; 4e catégorie avec os : Collet, jarret, mince raccource et poitrine, 4.50, 3.50, 2.00 : Suif de rognon, 4.00 ; Os de bœuf : 0.50.

VEAU (avec os). — 1re catégorie : Rouelle, entre-deux, premières côtes 13.00, 10.50, 7.50 ; 2e catégorie : Epaule, basses côtes et flanchet, 12.00, 9.00, 6.00 ; 3e catégorie : Poitrine, collet et jarret, 9.50, 6.30, 3.00 ; Os de veau : 2.00.

MOUTON (avec os). — 1re catégorie : Gigot, selle, filet, côtes, 10.50, 9.50, 5.00 ; 2e catégorie: Epaule et côtes découvertes, 10.00, 8.50 4.50 ; 3e catégorie : Fricassée, collet poitrine, 8.00, 6.50, 3.50.

PORC (avec os). — 1re catégorie : Rouelle, entre-deux, filet et côtes premières, 11.50, 9.30, 7.30 ; 2e catégorie : Epaule, atteinte, 10.00, 7.30, 5.30 ; 3e catégorie : Poitrine, 7.50, 6.00, 4.30 ; Gras, flanc, gorge et panne, 5.00, 4.50, 4.30 ; 4e catégorie : Tête et jarret, 4.00, 2.50, 2.00.

LA NOEL CHEZ LES COMBATTANTS

Le groupe du Brun-Pain commencera sa fête à 3 heures précises, dans la salle des danses du Cinéma de la rue des Champs.

— Groupe de Phalempin, à 4 h. 30, à son siège habituel, café des Grands Archers, 25, rue des Phalempins.

— Groupe des Piats, à 5 heures très précises, 122, rue du Touquet.

STATISTIQUE DU TRAFIC PERIODIQUE DU 29 NOVEMBRE AU 13 DECEMBRE A LA GARE DE TOURCOING (MARCHANDISES)

L'activité des transports ne s'est pas ralentie durant toute la période qui nous occupe, aussi il y a à signaler, tant au départ qu'à l'arrivée, d'heureux résultats sur le mouvement commercial des marchandises.

Au départ il y a eu 1.963 wagons chargés par le public et 1.315 par la Compagnie, soit une moyenne journalière de 117 wagons expédiés. Le tonnage a atteint 17.945 tonnes, en augmentation de 6.680 tonnes ou 59 % sur la période correspondante de 1920.

Sur le 1er groupe nous relevons 56 wagons de bestiaux provenant des importations de porcs de Hollande ; en 1920 ce trafic n'avait pas encore fait sa réapparition ; sur les produits agricoles nous constatons un excédent de 4.824 tonnes représenté par 2.648 de tourteaux pour nourriture des bestiaux, des Huileries d'Odessa et 1.820 tonnes de pommes de terre, importation de Hollande.

Le 7e groupe nous fournit en plus 1.740 tonnes provenant des expéditions d'huiles et savons d'Odessa. Enfin le compartiment des textiles, celui qui intéresse plus particulièrement notre trafic local, accuse une augmentation de 2.718 tonnes.

Le tonnage fourni par cette catégorie a atteint 7.866 tonnes, dont 3.068 tonnes de laine brute réexpédiées par les commissionnaires sur les peignages de la région ; 407 tonnes de production fabriquée (laine peignée, filée, lavée, déchet de laine, coton filés, déchet de coton) ; 1.819 tonnes ou 44 % ont été exportés sur la Belgique, l'Allemagne et au delà, ainsi que la Hollande, et 2.260 tonnes pour l'intérieur de la France.

Les catégories suivantes accusent, par contre, un certain déficit par rapport à 1920: Combustibles minéraux 800 tonnes ; bois de construction, 212 tonnes ; produits métallurgiques, 1.462 tonnes. Pour les combustibles, le déficit provient des transports de houille remis par la Chambre de Commerce pour les gares voisines qui ne sont pas représentées. Pour les bois de construction, c'est l'industrie du bâtiment qui a été influencée par l'arrêt des travaux, et en ce qui concerne les produits métallurgiques, ce sont les importations de marchandises d'Allemagne et de Belgique qui sont presque nulles.

A l'arrivée nous enregistrons 3.615 wagons déchargés par le public en gare · 913 wagons manutentionnés par la Compagnie et 195 par les divers services, soit au total un mouvement de 4.723 wagons locaux ou une moyenne journalière de 168.

Le tonnage commercial s'est élevé à 39.670 tonnes, en plus-value de 11.802 tonnes sur 1920, soit une augmentation de 42 %.

Par contre, les réceptions des articles suivants ont été déficitaire : les combustibles végétaux par suite de l'abandon du bois de chauffage dans l'industrie ont donné 552 tonnes en moins ; les matériaux de construction également 451 tonnes en moins résultat de l'arrêt momentané des travaux du bâtiment à cause des gelées.

A L'ECOLE DU BATIMENT

Devant l'intérêt général que présentent les cours de formation d'ouvriers pour l'industrie du bâtiment, l'Ecole du bâtiment veut essayer de les continuer, mais il ne lui sera plus possible malheureusement, faute d'allocations de crédits, de payer un salaire aux élèves. Les cours seront entièrement gratuits, marcheront avec les mêmes professeurs pratiques, auront le même programme et les mêmes durées ; ils auront certainement les mêmes résultats. Les organisateurs espèrent pouvoir donner aux élèves, à leur sortie de l'école, les outils indispensables pour qu'ils puissent alors gagner leur vie dans les ateliers ou chantiers.

Les élèves déjà inscrits pour les cours qui devaient commencer au début de janvier sont invités à se faire réinscrire avec ces nouvelles conditions. Les nouvelles inscriptions seront reçues au bureau de l'école, 2, rue de Gand, du 26 au 31 décembre, de 8 h. à midi et de 2 à 5 h. Age d'admission : 18 à 30 ans.

UNION POST-SCOLAIRE

(Section de Préparation militaire)

Dimanche 25 décembre, à 7 heures 45 du matin, rassemblement face au Gymnase municipal pour tous les élèves. Entraînement à l'arme de guerre au stand de tir, rue de Gand.

LA FETE DE NOEL AU THEATRE

Aujourd'hui samedi, 24 décembre, à 8 heures, à l'occasion du Réveillon, représentation extraordinaire (abonnements suspendus) : « FLUP ».

Dimanche 25 décembre, matinée à trois heures : « ORPHEE AUX ENFERS ». Le soir, à 8 heures, irrévocablement dernière représentation du très grand succès « Flup ».

Lundi 26, matinée à 3 heures, en dehors de l'abonnement : **Mariage Parisien ».** — Le soir, à 8 heures, « **Orphée aux Enfers** ».

Mardi 27, à 8 heures, « **Orphée aux Enfers** ».

La location sera ouverte pour toutes ces représentions à partir d'aujourd'hui, à neuf heures du matin pour les fauteuils et premières galeries, et à partir de 3 heures pour les autres places.

ANCIENS COLONIAUX

(Siège, 9, Place de la République)

Dimanche 25 courant, à 10 heures 30 du matin, sallè du café Bonte, place de la République, réunion générale. — Ordre du jour : Proposition de modifications aux statuts, projet de banquet, cotisations.

Le Président : HEINDRICK.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES.— Jacque Crene, rue de Gand; Francis Journé, rue des Coulons, 72 ; Fernand Florin, rue de Roubaix, 147 ; Jean Malfait, rue Philippe de Girard, 4 ; Marie-Thérès Théry, rue Arago, 38.

PUBLICATIONS.— Emile Dervaux, homme de peine et Maria Foutry, moulineuse ; Théodore Wastyn, messager et Angéline Leclercq ; René Braye, tourneur en bois et Marie Delehonte, s. p. ; Guillaume Bensonnet, représentant de commerce et Palmyre Catteau, confectionneuse ; Jules Dhuyvettère manœuvre et Leanne Vanassche, soigneuse ; Albert Debuigne, employé de commerce et Madeleine Vandenbusque, s.p.; Philippe Deldyck, clerc de notaire et Jeanne Catteau, s. p. ; Joseph Planckaert, employé et Léa Vanuxem, boulangère ; Henri Desbouvries, employé et Marie Marcq, bonnetière.

LES GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, LILLE, acceptent en paiement les Bons d'Achat de la Reconstitution.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

GRAVE ACCIDENT D'AUTO

Vendredi à 13 heures 30, Mlle Marie Dubrulle, 18 ans, demeurant rue d'Audenarde 133, maisons Harduin, 12, descendue du tramway à l'arrêt du Pont de l'Espierre (tramway se dirigeant vers Roubaix), traversait la rue Carnot en courant et en contournant le tramway par l'arrière; à cet instant, arrivait de Roubaix un camion auto qu'elle n'avait pas aperçu et devant lequel elle se jeta. Elle fut tamponnée par le côté avant droit du camion, qui stoppa aussitôt. Relevée, elle fût transportée chez le docteur Broquet, puis à l'hôpital.

Le camion appartenant à M. Sauchès, négociant à Boulogne-sur-Mer, était conduit par le chauffeur Lépine François, demeurant à Roubaix, rue de Tunis, 80.

Le docteur Leplat ne peut se prononcer actuellement sur les suites de cet accident.

FUNERAILLES DE BRAVES. — Hier matin ont eu lieu les funérailles solennelles des soldats Paul Sarrazin, Alphonse Salembier et Louis Florin, ramenés du front et dont nous avons annoncé l'arrivée.

Le cortège habituel, composé des délégations des Combattants et des Mutilés, de la police etc., de MM. Briffaut, maire; E. Raimbaut, adjoint; J. Blanckaert, s'est formé à la gare de Wattrelos pour se rendre à l'église du Centre et de là au cimetière, où eut lieu l'inhumation définitive de ces braves, le premier dans un caveau de famille et les deux autres dans le terrain réservé aux sépultures militaires.

Au cimetière, M. Parmentier, délégué de la société des Mutilés, rappèle les belles qualités de ces vaillants soldats.

— Sur la demande de la famille du soldat Motte Emile, il n'a pas été procédé à la réhumation du quatrième corps dont nous avons annoncé l'arrivée, le cercueil contenant la dépouille mortelle portant une indication erronée 9e R. I. au lieu de 135e R. I., est resté provisoirement au dépôt de la gare en attendant des précisions d'identité réclamées au service intéressé.

A LA MAISON DU PEUPLE. — Il est rappelé à tous les membres de la clique des clairons et tambours que c'est ce soir, samedi, à 6 heures et demie, qu'aura lieu la sortie en ville et sérénade aux membres honoraires. Le rendez-vous est fixé à 6 heures précises à la Maison du Peuple. Présence obligatoire de tous les membres.

Après la sortie, banquet intime au siège de la Maison du Peuple. A cette occasion, il est fait un pressant appel aux membres des différentes commissions de la coopérative, ainsi qu'aux membres honoraires de venir nombreux, rehausser de leur présence, cette petite fête familiale. LYS

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE LA BAILERIE. — A l'occasion de la Fête de Noël, l'Amicale des anciens élèves de la Bailerie organise ce soir, samedi, à 20 h., à l'école, un concert-causerie gratuit, réservé aux grandes personnes.

Les parents des élèves et les Amis de l'école sont particulièrement invités à cette petite soirée.

DUCASSE A PIERROTS. — Les Wattrelosiens pourront se restaurer à bonne condition en se rendant à la ducasse à pierrots, le dimanche 25 et le lundi 26, chez Florent Vandenberghe, débitant de tabacs, rue du Ballon, 202.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Simonne Verbrugghe, rue du Mont-à-Leux, 567. — François Stragier, rue du Mont-à-Leux, 62.

Publications. — Etienne Guelle, employé de commerce et Germaine Neetens, visiteuse, à Roubaix. — Victor Menet, employé au chemin de fer, et Madeleine Soyez, sans profession, à Lille.

CROIX

LA CLASSE 1922. — Les jeunes gens faisant partie de la classe 1922 qui ont fait inscrire sur les tableaux de recensement de notre ville, sont priés de se présenter à la mairie, guichet 4, munis du livret de famille de leurs parents à l'effet de déclarer le nombre de frères vivants et frère tué à la Guerre s'il y a lieu, ainsi que le nombre de sœurs vivantes. Ceux qui se trouveraient empêchés pour une raison quelconque peuvent se faire remplacer par leur père ou mère. Ces déclarations seront reçues dans l'ordre alphabétique des noms, les jours et heures indiqués ci-dessous : de A à K inclus, le lundi 26 courant, de 8 heures à midi et de 2 à 5 h. ; de L à la fin, le mardi 27 courant, de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures.

PERMISSION GENERALE. — Les débitants sont informés que la permission générale de la Nuit est accordée à l'occasion du Réveillon pour la nuit du 24 au 25 Décembre, et 2 heures du matin pour la nuit du 25 au 26 décembre.

LYS

ACCIDENTS A LA FILATURE. — Chez Boutemy frères, filateurs à Lys, rue du Bois, une dévideuse, Maria Desplechin, 60 ans, demeurant à Lys rue Fénelon, 26, a eu le doigt pris à la porte de la salle de dévidage en se rendant à son travail et s'est fait une plaie contuse qui nécessitera un repos de 20 jours.

Dans la même usine, Suzanne Souris, 48 ans, dévideuse, demeurant à Leers-France (petite frontière, 25), a été contusionnée aux reins par le banc supportant les bobines d'un dévidoir que l'une de ces dernières placée au travers avait fait sauter du dit métier, elle devra se reposer pendant 10 à 12 jours.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, VOITURES, ETC. — Les propriétaires de chevaux, voitures et automobiles qui n'ont pas encore fait la déclaration obligatoire de recensement, sont informés que le dernier délai expire le 31 décembre, ceux qui ne se conformeraient pas à cet avis, seraient passibles d'amendes très élevées.

HEM

A « LA FRATERNELLE ». — L'Amicale du Centre « La Fraternelle » informe le public que c'est dimanche prochain, jour de Noël, qu'elle donne son bal annuel, salle du Tilleul et à l'heure habituelle.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RECENSEMENT DES CHEVAUX, VOITURES, ETC. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, de voitures attelées ou susceptibles de l'être, d'automobiles de poids lourds, y compris les engins à chenilles et tracteurs agricoles d'automobiles, de tourismes et de motocyclettes, sont obligatoirement tenus de faire leur déclaration à la Mairie avant le 1er janvier.

CLASSE 1922. — Les jeunes gens faisant partie de la classe 1922 sont invités à se présenter d'urgence au secrétariat de la Mairie et munis du livret de famille de leurs parents pour faire connaître le nombre de frères et sœurs vivants et s'ils ont eu des frères tués à la guerre.

MOUVAUX

FEDERATION DES COMBATTANTS

Arbre de Noël des petits orphelins de guerre

Dimanche 25 décembre, jour de Noël, à 4 heures 30 précises, réunion générale du groupe, au siège, café de l'Harmonie. Sont invités : les Combattants, Mutilés, Remplaçants, les Veuves et les Orphelins, les délégués des Pupilles de la Nation.

Une conférence sur les Pupilles de la Nation et les Combattants sera faite par le capitaine Jerme, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, membre de la commission du groupe des Mutilés, directeur de l'Office des Pupilles de la Nation, de Tourcoing.

Après la conférence, distribution des cadeaux de Noël aux orphelins de la guerre. Si, par erreur, des veuves de guerre ayant des enfants au-dessous de 13 ans n'avaient pas reçu d'invitation personnelle, elles sont priées de considérer cet avis comme en tenant lieu.

Il sera procédé également au renouvellement de la commission. Chaque adhérent a dû recevoir une invitation et un bulletin de vote. Tous les membres de la section se feront un plaisir d'assister à cette belle soirée. Le bureau de vote sera ouvert de trois heures et demie à cinq heures. Les organisateurs de la fête de Noël remercient les généreux donateurs, qui leur ont permis d'organiser cette belle soirée.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = Guérison rapide, et sans toutes affections récentes et anciennes. L'étui 8fr poste 8f50 (mandat) BURY ouvert de 9h à 12h. 3 place du Sauvrieux — LILLE (près la Gare)

Laborat d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

LILLE

Pour l'application du Coefficient 3.98

LES POURPARLERS SE CONTINUENT ENTRE PATRONS ET OUVRIERS DES FILATURES DE COTON DE LILLE ET SA BANLIEUE

C'est hier après-midi, que s'est tenue à l'Office départemental de placement, rue Brûle-Maison, sous la présidence de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du Travail, la réunion mixte des délégués patronaux et ouvriers des filatures et retorderies de coton de Lille et sa banlieue.

Le côté ouvrier était représenté par le citoyen Bauche, secrétaire du syndicat, accompagné de cinq délégués.

MM. Wallaert Henri, président du Syndicat des filatures de coton ; Crepy, Delesalle et Dupont, secrétaire du syndicat, défendaient les intérêts patronaux.

Comme la veille, la discussion ne dura pas moins de deux heures, mais fut empreinte de la plus grande courtoisie.

M. Boulin prit le premier la parole, exposa le but de la réunion, et souligna les conditions dans lesquelles elle se présentait

Au nom de ses camarades, Bauche rappela ensuite la convention du 24 juin 1921, aux termes de laquelle il doit être tenu compte des fluctuations du coût de la vie dans l'établissement des barèmes de salaires.

Les patrons, répondit M. Wallaert, n'ont nullement l'intention d'éluder leurs engagements, mais ils ne peuvent souscrire aux conditions dans lesquelles a été établi le coefficient 3,98, attendu qu'au sein de la Commission du coût de la vie, les patrons du Textile n'ont pas été représentés. Certains groupements économiques ont figuré à cette Commission, mais ils n'avaient rien de commun avec le Textile.

En conséquence, les patrons crurent bien faire en présentant, à l'approbation des ouvriers, un coefficient, de quelques points supérieur seulement à l'ancien coefficien 3,36.

Les membres de la délégation ouvrière furent unanimes à rejeter cette proposition inacceptable et menacèrent de se retirer, si elle était maintenue.

L'accord se montrant irréalisable sur cette base, une des parties intéressées proposa la création d'une prime fixe sur les salaires qui serait applicable pour une durée déterminée avec effet rétroactif au 1er décembre.

Cette proposition ayant été inopinément formulée, les patrons déclarèrent ne pouvoir l'accepter, sans en référer à leurs mandants.

Ils décidèrent donc d'étudier la question et de transmettre, mardi prochain, par l'intermédiaire de M. Boulin, l'énoncé des décisions prises.

La réunion prit fin, sur cette déclaration des patrons.

La Commission mixte se réunira donc aux mêmes lieu et place mercredi prochain dans le courant de l'après-midi.

Quant aux réunions des ouvriers du Textile annoncées pour aujourd'hui samedi après-midi, les pourparlers continuant, elles sont remises à une date ultérieure. Les ouvriers intéressés seront prévenus dès qu'une réunion aura été décidée.

Tribunal Correctionnel de Lille

BLESSURES PAR IMPRUDENCE. — Le 7 septembre 1921, M. Henri Boucaut, 26 ans, fabricant de chaussures à Vieux-Condé, revenait en auto de Roubaix où habite sa famille lorsqu'à hauteur de la Croix de Lille, où avait lieu le contrôle de l'octroi, il se trouva bloqué par un encombrement de voitures, soumises aux mêmes formalités.

Au lieu de suivre la file, M. Boucaut prit le milieu de la chaussée et tamponna M. Castelain, vérificateur, qui à ce moment se garait d'une autre auto, venant de la direction de Lille.

M. Castelain, qui a été victime d'une fracture de la cheville, est encore actuellement en traitement. La Compagnie d'assurances est intervenue au nom de M. Boucaut, pour réparer le dommage.

Le tribunal lui inflige néanmoins 100 francs d'amende.

ESCROQUERIES. — Un sieur Murth Alexandre, 43 ans, mutilé de guerre, journalier à Roncq a escroqué environ une cinquantaine de francs à différentes personnes du quartier du Trichon et de la rue Inkermann à Roubaix, en sollicitant sur présentation de sa carte, des oboles pour l'association des Mutilés de Guerre de Roubaix.

Me Arnoux, avocat, qui s'était porté partie civile, au nom de l'Association des Mutilés de Roubaix, obtient le franc de dommages-intérêts réclamé.

Murth, en raison de sa situation d'ancien combattants, mutilé de guerre, s'en tire avec 8 jours de prison et le sursis et 50 francs d'amende.

PETITES NOUVELLES

COUP DE TAMPON. — Vers 7 h. 30 du matin, une auto pilotée par le chauffeur Désiré Lefebvre demeurant à Hellemmes, 26, rue Faidherbe, a été tamponné par un car Mongy, au moment où elle allait s'engager rue Cabanis. Par suite de la violence du choc l'auto a eu un garde-boue endommagé. Pas d'accident de personne.

Pour les Fêtes

CONSOMMEZ les VINS FINS et LIQUEURS de la Maison Gaston DELECROIX, 17, Rue du Brun-Pain, — TOURCOING

SPORTS & JEUX

FOOTBALL-ASSOCIATION

A ROUBAIX

AMICAL CLUB PIERRE DE ROUBAIX

Journée du dimanche 25 décembre

L'équipe 1 rencontrera l'équipe 1 de IU. Sportive Mouvalloise à 10 heures, à Mouvaux. Rendez-vous à 9 heures, Grand'Place, pour Martin, Cyffers, Lecomte, Derveaux, Froment, Riquier, Vos, Heurtebise, Prubert Wyugaert, Vachery. Remplaçant. Vanhuysse.

L'équipe 2 rencontrera l'équipe 3 à 8 h., T. M. Rendez-vous à 7 h. 30 au Vestiaire, pour Lefèvre, Druart, Lansois, Louneux, Vanherpe, Lagache, Delporte, Sguelbut, Baes, Cuignet, Degryse.

L'équipe 3 rencontrera l'équipe 2 à 8 h. T. M. Rendez-vous à 7 h. 30, au Vestiaire, pour Mausart, Laebens, Sulmon, Mazingue, Vandeputte, Vandeneulebrouck, Cailleux, Baete, Bourgeois, Dewcer, Gille.

Remplaçants : Collette, Cailleux G., Brugman, Debarbieux, Gonleau.

Délégué arbitre : Mullié. — Présence indispensable, amende aux absents.

Les équipiers 3 sont priés de se munir d'une chemisette blanche.

L'équipe junior rencontrera l'équipe junior du Club Athlétique Delzenne (finale du Challenge des Amicales junior, à 9 h. 30, T. M. Rendez-vous au Vestiaire à 8 h. 30 pour Lepers, Lambrecq, Lammens, Hermans, Manjot, Liagre, Debodenance, Gripont, Duprez, Debuisy, Boffegeon. Délégués : Degryse, Mullié, et Hespel.

La commission invite les membres et amis de l'Amical à venir encourager leurs jeunes camarades.

A WATTRELOS

SPORT OUVRIER WATTRELOSIEN. — Le 25 décembre (Noël), à 10 heures et demie du matin, sur le terrain du Crétinier, la deuxième équipe rencontrera l'équipe correspondante du Sporting Club Antiglois, retour du match de la finale du championnat de la F. S. T. Rendez-vous à la Maison du Peuple, à 10 heures pour les équipiers suivants :